

RÈGLEMENT RÉGIONAL FÉMININ ROUTE 2026

Obligations de participation aux épreuves :

Pour les U15/U17/U19 et Seniors :

Les féminines bretonnes, à l'exception des U15 1ère année qui ne sont pas du département organisateur, doivent participer à toute épreuve féminine organisée en Bretagne. En cas d'absence, elles ne pourront courir, le jour, la veille et le lendemain toute compétition confondue.

Une dérogation pourra être accordée en cas d'organisation par son Club. (Autorisation auprès de la commission route)

Dès lors qu'une épreuve pour les Féminines est organisée en Bretagne (sauf U15 1ère année) le dimanche ou un jour férié, les **Féminines ne peuvent pas participer aux épreuves masculines la veille, le jour et le lendemain** si elles ne participent pas à la course féminine.

Le cas échéant, la sanction suivante sera appliquée :

→ G6 - catégorie ou jour de course non autorisé - 17€ et mise hors course

⚠ Les licenciées titulaires d'une licence de catégortie "Élite" n'ont pas d'obligation de participation

Championnat de Bretagne 2026, Championnats Départementaux 2026 et Coupe de Bretagne 2026 :

Les féminines, toutes catégories confondues, à partir des U15, devront OBLIGATOIUREMENT participer aux Championnat de Bretagne, Championnat Départemental d'appartenance et aux manches de Coupes de Bretagne, sinon elles ne pourront participer à aucune autre épreuve la veille, le jour et le lendemain. (sauf sélection régionale N1, N2 et équipe de France)

📍 Les Championnats Départementaux féminins sont ouverts à toutes les féminines et non limités aux féminines du département concerné.